Décision n° 2026-11-05
École de management de Toulouse - TSM

LE PRÉSIDENT

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment les articles 7 et 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Vu l'avis du conseil des études et de la vie universitaire en date du 22/09/2026

Vu l'avis du conseil d'administration de l'École de Management -TSM en date du 15/10/2026,

DÉCIDE

Article unique

Le programme court « TSM Winter School » « Innovation, AI and Entrepreneurship in a Global World » proposé par l'École de Management-TSM, annexé à la présente décision, est adopté.

Fait à Toulouse, le 06/11/2026

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

Hugues KENFACK
Président

Programme court – TSM Winter School
« Innovation, AI and Entrepreneurship in a Global World »
Toulouse School of Management – Université Toulouse Capitole

Article 1 : Présentation, nature et objectifs du programme

Le programme court « TSM Winter School: Innovation, AI and Entrepreneurship in a Global World » est un programme intensif d'une semaine proposé par Toulouse School of Management (TSM), sur le campus de l'Université Toulouse Capitole.

Destiné aux étudiants de Licence et de Master, ce programme est dispensé entièrement en anglais et a pour objectif de leur permettre d'explorer les principaux enjeux liés à l'innovation, à l'intelligence artificielle et à l'entrepreneuriat dans un contexte international.

Le programme comprend 15 heures de cours magistraux (CM), complétées par environ 9 heures d'activités pédagogiques organisées auprès d'entreprises et d'acteurs de l'écosystème local de l'innovation. Ces activités permettent aux participants de mettre en perspective les notions abordées en cours, d'observer leur mise en œuvre dans des contextes professionnels et de mieux appréhender l'environnement économique et entrepreneurial local.

À ces enseignements et activités s'ajoutent des ateliers pratiques, des travaux en groupe et un travail de préparation et de présentation d'un projet d'innovation, faisant partie intégrante du dispositif pédagogique. L'ensemble de ces activités concourt à la charge de travail nécessaire à la validation du programme et à l'attribution de 3 ECTS.

Les dates et le calendrier de chaque session sont fixés annuellement par TSM et communiqués aux candidats dans le cadre de l'appel à candidatures.

Le programme est ouvert à un effectif compris entre 12 et 35 participants.

Le programme vise notamment à permettre aux participants de :

- comprendre les principaux enjeux liés à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans un environnement international ;
- identifier et analyser des opportunités d'innovation, notamment à partir des possibilités offertes par l'intelligence artificielle ;
- concevoir une proposition de valeur et un modèle économique pour une solution innovante ;
- développer et présenter un projet d'innovation en mobilisant des méthodes et outils de créativité, de conception et d'entrepreneuriat ;
- présenter et défendre un projet innovant devant un jury composé d'enseignants de TSM et de professionnels.

Le programme privilégie une approche interactive et professionnalisante, combinant apports théoriques, ateliers pratiques, mises en situation, travail en groupe, rencontres avec des entreprises et des acteurs de l'écosystème local de l'innovation, ainsi que des activités culturelles et de découverte du territoire.

Article 2 : Pré-requis et sélection des participants

L'accès au programme court « Innovation, AI and Entrepreneurship in a Global World » est ouvert aux étudiants de niveau licence et master disposant de connaissances de base en management d'entreprise et en stratégie.

Les participants déposent leur candidature en remplissant un formulaire en ligne disponible sur le site de TSM. Outre les informations de contact, ce formulaire recueille notamment des informations relatives au parcours académique du candidat, ainsi que les pièces nécessaires à l'examen de sa candidature.

Les candidatures sont examinées par une commission d'évaluation composée du Vice-Doyen des relations internationales de TSM, de la Responsable du service des relations internationales et du Chargé de projets internationaux.

Lorsque le nombre de candidatures excède la capacité maximale d'accueil du programme, fixée à 35 participants, les candidats sont classés en fonction de leur niveau académique. La commission examine les candidatures au regard de critères préalablement définis, dont le parcours académique, la cohérence du projet avec le programme et, le cas échéant, la motivation.

L'ouverture du programme est conditionnée à un nombre minimal de 12 participants. La commission se prononce sur l'ouverture de la session au regard du nombre de candidatures retenues et en informe les candidats dans un délai permettant leur organisation.

Les candidats retenus reçoivent une réponse au plus tard un mois avant le début du programme. Ils doivent ensuite finaliser leur inscription en procédant au paiement en ligne dans les conditions définies par TSM.

Article 3 : Organisation du programme court

Le programme court « Innovation, AI and Entrepreneurship in a Global World » est organisé annuellement sur une semaine, selon un calendrier arrêté par TSM. Pour l'année universitaire 2026-2027, la session est prévue du 15 au 19 février 2027, sur le campus de TSM.

Les étudiants suivent, sur les matinées, des cours avec des enseignants de TSM et des intervenants professionnels. Les après-midis sont consacrés à des ateliers interactifs, des visites d'entreprises ainsi qu'à des activités culturelles et de découverte du territoire permettant aux participants de mieux appréhender l'environnement économique, culturel et entrepreneurial local.

La formation est enseignée entièrement en langue anglaise (cf. annexe 1 – maquette pédagogique du programme).

Article 4 : Evaluation et validation

Les étudiants doivent suivre l'ensemble des activités obligatoires du programme et participer au contrôle terminal afin de valider le programme court « Innovation, AI and Entrepreneurship in a Global World ». La validation du programme donne lieu à l'attribution de 3 ECTS.

Les 3 ECTS attribués au titre du programme court correspondent à l'ensemble des activités pédagogiques prévues dans le cadre de la Winter School, comprenant les enseignements, les ateliers, les travaux et activités pédagogiques encadrés, ainsi que l'évaluation finale.

Les matières du programme font l'objet d'un contrôle terminal unique sous la forme d'une soutenance orale en groupe face à un jury composé d'enseignants de TSM et de professionnels dans les domaines de l'innovation. L'étudiant doit obtenir une note au moins égale à 10/20 à cette évaluation finale.

L'obtention du certificat de réussite et des 3 ECTS est conditionnée à l'assiduité à l'ensemble des activités obligatoires du programme et à l'obtention d'une note minimale de 10/20 à l'évaluation finale.

À l'issue du programme, les participants ayant satisfait à ces conditions de validation se voient délivrer un certificat de réussite ainsi qu'un relevé de notes mentionnant l'obtention de 3 ECTS. Les participants ayant suivi le programme sans satisfaire aux conditions de validation se voient délivrer un certificat de participation, sans attribution des 3 ECTS.

Article 5 : Tarif et capacité

Le tarif de participation au programme court est fixé selon le statut de l'étudiant :

- étudiants issus d'une université partenaire de TSM, selon la liste des établissements partenaires en vigueur au moment de l'inscription : 450 € ;
- étudiants issus d'une université non partenaire : 550 € ;
- étudiants en échange académique à TSM : gratuité.

La gratuité accordée aux étudiants accueillis à TSM dans le cadre d'un échange académique s'inscrit dans le principe de réciprocité des échanges internationaux et vise à favoriser leur intégration aux dispositifs d'internationalisation proposés par TSM.

Le tarif inclut :

- l'ensemble des cours enseignés par des enseignants et professionnels à TSM ;
- les visites d'entreprises ;
- les activités culturelles et de découverte du territoire ;
- des moments de convivialité (repas d'intégration, petit déjeuner…) ;
- les transports entre TSM et les visites programmées pendant la formation.

Le tarif ne comprend pas :

- l'hébergement ;
- les transports en dehors de ceux prévus dans le cadre du programme court ;
- les repas.

Un étudiant peut annuler sa participation à tout moment mais ne pourra pas être remboursé, sauf en cas de force majeure. Les participants sont tenus de souscrire une assurance santé et responsabilité civile.

La capacité d'accueil de chaque session est comprise entre 12 et 35 participants. L'ouverture de la session est conditionnée à l'inscription d'au moins 12 participants.

Annexe 1 - Maquette des enseignements
Programme court « Innovation, AI and Entrepreneurship in a Global World »

Bloc de compétence	Unités d'enseignement	Enseignement	ECTS	HCM	Modalités d'évaluation
Innovation, AI and Entrepreneurship in a Global World	**UE01**	*Innovation around the World - Divergence*	3	3	*Pas d'évaluation*
	UE02	*Converging and defining your product*		3	
	UE03	*Building a Plan - Canvas and Pitch*		3	
	UE04	*Designing and conceiving a product / prototype*		3	
	UE05	*Final Pitch Presentations*		3	CT Oral - 100%
		Total	**3 ECTS**	**15 HCM**	